

Me Thomas D'JOURNO
SELARL PROVANSAL AVOCATS ASSOCIES
Avocat au Barreau de Marseille
43/45, rue Breteuil - 13006 MARSEILLE
Tél. : 04.91.37.33.96 – p.vasquez@provansal.eu

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
SUR LIQUIDATION JUDICIAIRE**

D'UN APPARTEMENT de 75,09 m² au rez-de-chaussée (lot 9)
avec la jouissance exclusive et perpétuelle **d'un jardinet**
Dans un ensemble immobilier dénommé Résidence LA SIMIANE
situé à **MARSEILLE (13014), 37, allée de la Serpentine, quartier Saint-Joseph**

MISE A PRIX : SOIXANTE-DIX MILLE EUROS (70.000 euros)
Avec faculté de baisse de 10 % en cas de carence d'enchères

Visite le Jeudi 11 Mars 2021 de 9 h 00 à 10 h 00

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE JEUDI 25 MARS 2021 à 9 h 30
à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille,
au Palais de Justice, Salle Borély – rez-de-chaussée,
Palais Monthyon, Place Monthyon – 13006 MARSEILLE

DESIGNATION DU BIEN MIS EN VENTE :
D'après le titre de propriété

Lesdits biens sont situés dans un ensemble immobilier situé à MARSEILLE (14^{ème}), 37, allée de la Serpentine, Résidence La Simiane, quartier Saint-Joseph cadastré section 895 D n° 105 – lieudit Place d'en Haut, Place de l'Hexagone, 31, bd Massenet, 33, bd Massenet, Place Ronde, 35, chemin de Saint-Joseph à Sainte-Marthe – pour une contenance de 05 ha 01 a 47 ca.

**Portant sur les parties privatives
ci-après désignées :**

LE LOT NUMERO NEUF (9) consistant en un appartement de type « 4PA », bâtiment A, immeuble A2 au rez-de-chaussée et à droite, Avec la jouissance exclusive et perpétuelle d'un jardinet tel qu'implanté au plan 02B, Avec les 25/10.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales, Et avec les 30/10.000èmes des parties communes particulières au bâtiment A, B et C.

D'après le procès-verbal de description

Maître Stéphane GENSOLLEN, Huissier de Justice associé à Marseille, a établi le 29 juin

2020 le procès-verbal de description du bien aux termes duquel il apparaît qu'il s'agit d'un appartement situé au rez-de-chaussée droit du bâtiment 49 comprenant une entrée, une cuisine, un séjour, un WC, trois chambres, une salle d'eau, un placard et un rangement.

Les lieux sont meublés et occupés.

Le contrat de bail fourni ne mentionne pas le nom du débiteur en liquidation judiciaire en qualité de bailleur.

Le loyer est de 750 €.

Le chauffage et l'eau chaude sont assurés par une chaudière au gaz située dans la cuisine.

Le certificat de métré établi par Monsieur Maxime NASRATY stipule une surface de **75,09 m²**.

La présente vente est poursuivie A LA REQUETE DE :

Maître Jean-Charles HIDOUX, Mandataire Judiciaire à la sauvegarde, au redressement et à la liquidation des entreprises près des Tribunaux du ressort de la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence, domicilié en son étude au 64, rue Montgrand - 13006 MARSEILLE,

A ces fonctions nommées par jugement de redressement judiciaire du 16 février 2012 et par jugement de liquidation judiciaire du 5 novembre 2012,

Agissant en vertu d'une ordonnance du Juge

Commissaire rendue le 17 novembre 2020 et publiée au 1^{er} bureau du service de publicité foncière le 10 décembre 2020 volume 2020 S n° 155,

Ayant pour Avocat **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat associé au sein de la **SELARL PROVANSAL AVOCATS ASSOCIES**.

Les enchères sont recevables uniquement si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau de MARSEILLE qui devra détenir un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000 € établi à l'ordre de Maître Jean-Charles HIDOUX.

RENSEIGNEMENTS :

Pour de plus amples renseignements, consulter le cahier des conditions de vente :

- Sur le site internet <http://www.provansal.eu> du Cabinet de **Me Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de Marseille,

- Au Cabinet de **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de Marseille, 43/45, rue Breteuil, 13006 MARSEILLE - Tél.: 04.91.37.33.96

- p.vasquez@provansal.eu **TOUS LES JOURS DE 10 h 00 à 12 h 00 EXCLUSIVEMENT.**

- Au Greffe du Tribunal Judiciaire de Marseille, Palais Monthyon - Place Monthyon - 13006 MARSEILLE, au rez-de-chaussée à l'accueil, du lundi au vendredi de 8 h 00 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Marseille, le 2 février 2021

Me Thomas D'JOURNO
Avocat